# **BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2020**

# NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE 2020

Cette note est annexée au budget primitif 2020 et sera publiée sur la page CCAS du site internet de la ville de Morlaàs.

## 1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

#### 1.1. Fonctionnement

## a) Dépenses

Les charges à caractère général sont en augmentation globale de 13% par rapport au BP 2019 : cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de repas achetés pour le portage de repas à domicile sur la commune (+11.2% par rapport au BP 2019).

Les charges de personnel sont en hausse de 1.88 % par rapport au BP 2019 : elles prennent en compte les préconisations du diagnostic relatives au respect du temps de repos des agents et au recours à du personnel contractuel (notamment pour pallier les absences en cas d'arrêt maladie) ainsi que le changement de grade de la responsable administrative.

Le montant des autres charges de gestion courante qui correspondent aux secours d'urgence, aux aides financières et aux bons alimentaires est en augmentation de 50% par rapport au BP 2019. Il prend en compte l'augmentation prévisible des aides financières liées à la crise économique qui découle de la crise sanitaire.

## b) Recettes

La subvention de la commune est prévue à hauteur de 77 611€ soit en diminution de 3% par rapport à 2019 pour s'ajuster à l'équilibre du budget.

Le forfait autonomie versé par le Département pour financer des activités de prévention de la perte d'autonomie est prévu pour un montant de 5 300 €, similaire au montant versé en 2019 (financement d'actions destinées à favoriser notamment le maintien ou l'entretien des facultés physiques, cognitives, motrices et psychiques des seniors).

Une augmentation de 65.8% des libéralités reçues est à prévoir compte tenu des dons versés au profit du CCAS lors de la distribution des masques (dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19).

#### 1.2. Investissement

# a) Dépenses

2 500 € sont affectés afin de pouvoir allouer des prêts aux personnes en difficulté financière.

En fonction des situations individuelles et des possibilités de chacun, les aides financières sous forme de prêt sans intérêt sont proposées aux familles et permettent de valoriser leur implication dans leurs démarches d'accompagnement social et au CCAS de stabiliser le montant des aides financières attribuées.

Des dépenses informatique et en mobilier sont prévues pour un montant de 2 750.33€.

# b) Recettes

Des recettes de prêts octroyés en 2019 sont provisionnées à hauteur de 528.41€ en complément des prêts susceptibles d'être versés et remboursés en partie en 2020.

#### 2. L'EQUILIBRE DU BUDGET

Le budget primitif 2020 du CCAS de Morlaàs s'équilibre :

En section de fonctionnement à : 216 311.10€
En section d'investissement à : 5 250.33€

- soit une augmentation de 6% en section de fonctionnement par rapport au BP 2019.
- soit une diminution de 25% en section d'investissement par rapport au BP 2019.